

# revalorisation 2024

REVALORISATION DE L'IFSE à effet du 1er janvier 2024  
PERSONNELS ITRF affectés sur des fonctions "système d'information"

TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION (catégorie B)

BOP 214

Agents affectés sur des fonctions "système d'information"*			Mesures 2024	
Groupe de fonctions	Libellé	Grade	forfait + gain complémentaire montant annuel IFSE	montant mensuel IFSE
Groupe 1	TRF en services académiques :	TRF CE	11 281,04 €	940,09 €
	Chef de bureau ou responsable de structure équivalente	TRF CS	11 036,78 €	919,73 €
	technicien dans un domaine scientifique ou fonctionnel à forte responsabilité ou à sujétions particulières	TRF CN	10 985,03 €	915,42 €
Groupe 2	TRF en services académiques :	TRF CE	10 316,87 €	859,74 €
	chef de pôle	TRF CS	10 064,33 €	838,69 €
	fonctions administratives ou techniques complexes adjoint au chef de bureau technicien d'exploitation dans un domaine scientifique ou fonctionnel	TRF CN	9 803,51 €	816,96 €